

Contre la fin du salariat dans nos secteurs de la production, de la prestation technique, ne pas s'y résoudre

L'existence de Conventions collectives dans nos secteurs, obtenues de hautes luttes, leur amélioration, la conquête de nouveaux droits reposent essentiellement sur le maintien du salariat.

Certes, quelques garde-fous existent, notamment dans la production cinématographique et pour les longs métrages de films d'animation. L'obtention des aides est soumise à l'exigence du salariat des professionnels du secteur, mais on sait à la fois les dérives et la fragilité de tels dispositifs. La fourniture de matériel, par exemple, fait d'ores et déjà l'objet d'une facturation, certains métiers apparus tardivement dans les filières de production et au prétexte d'outils particuliers entérinent aussi de telles pratiques autour de l'auto-entrepreneuriat, et de la micro-entreprise.

Bien entendu, mais peut-être faut-il le rappeler, notre propos n'est pas de culpabiliser les salarié(e)s, d'autant que celles et ceux qui peuvent être amené(e)s à accepter ces "usages" n'ont, le plus souvent, pas d'autres choix pour travailler.

Alerter des menaces qui pèsent sur le maintien du salariat dans notre pays est de notre responsabilité d'organisation syndicale.

Après, nous avons une responsabilité individuelle, notamment nous devons rester vigilants quant à nos choix, décisifs dans cette période, de donner une majorité écrasante à celles et ceux qui sous motifs de "modernité" ou de liberté veulent en découdre avec le Code du travail, comme si, l'abandon de règles qui fondent le pacte républicain était de nature à créer de l'emploi.

Et quand bien même cela créerait de l'emploi ? Souhaitons-nous vivre dans une société façon "Uber", à espérer nuit et jour que notre téléphone sonne pour une mission de quelques heures rémunérées au plus bas sans perspective autre d'avenir que celle d'assurer notre survie ?

C'est à la résolution de ces questions que nous serons invité(e)s dimanche prochain.

SPIAC, la cgt

14/16, rue des Lilas, 75019, PARIS

Téléphone : 01.42.00.48.49 Télécopie : 01.42.40.90.20

Courriel : orga@spiac-cgt.org Site Web : www.spiac-cgt.org

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES